



THE ADECCO GROUP

NE PAS COMMUNIQUER, PUBLIER, DIFFUSER OU DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DEPUIS, VERS OU AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, Y COMPRIS LEURS TERRITOIRES ET POSSESSIONS, ET DEPUIS, VERS OU DANS TOUTE AUTRE PAYS DANS LEQUEL LA COMMUNICATION, LA PUBLICATION, LA DIFFUSION OU LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST INTERDITE PAR LA LOI.

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE NE CONSTITUE PAS, EN TOUT OU EN PARTIE, UNE OFFRE OU UNE SOLlicitATION POUR L'ACQUISITION OU D'ÉCHANGE DES TITRES D'AKKA TECHNOLOGIES DANS UN QUELCONQUE PAYS.

COMMUNIQUE AD HOC conformément à l'article 53 LR
Communiqué de presse, Zurich, Suisse, 16 mars 2022

LE GROUPE ADECCO LANCE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION OBLIGATOIRE SUR AKKA TECHNOLOGIES

Le Groupe Adecco, par l'intermédiaire de sa filiale à 100% Modis International AG (« **Modis** » ou l'« **Offrant** »), annonce aujourd'hui que le 15 mars 2022, la FSMA a approuvé le prospectus (le « **Prospectus** ») et le mémoire en réponse relativement à l'offre publique d'acquisition obligatoire précédemment annoncée pour toutes les actions et obligations convertibles émises par AKKA Technologies SE (« **AKKA** » ou la « **Société Visée** ») qui ne sont pas encore détenues par l'Offrant ou ses personnes affiliées (l'« **Offre** »).

La période d'acceptation initiale de l'Offre commence le 17 mars 2022 et se termine le 13 avril 2022, sous réserve de prolongation.

Le conseil d'administration d'AKKA recommande d'accepter l'Offre, tel qu'expliqué plus en détails dans son mémoire en réponse (qui est annexé au prospectus).

Les principales caractéristiques de l'Offre peuvent être résumées comme suit :

Période d'acceptation initiale	Du 17 mars 2022 au 13 avril 2022 à 16h00 (heure de Belgique) pour les obligations convertibles et à 17h40 (heure de Belgique) pour les actions, sous réserve de prolongation. Les résultats de la période d'acceptation initiale seront annoncés le 20 avril 2022. Le paiement du prix de l'offre est prévu pour le 25 avril 2022.
Prix de l'Offre	EUR 49 en espèces par action. EUR 101 816,58 par obligation convertible.
Conditions	L'Offre est inconditionnelle.
Réouverture	L'Offrant se réserve le droit de rouvrir volontairement l'Offre. Cette réouverture débutera dans les 10 jours ouvrables à compter de la publication des résultats de la période d'acceptation initiale pour une période d'acceptation ultérieure de 5 jours ouvrables au moins et 15 jours ouvrables au plus. En cas d'une réouverture obligatoire, l'Offre rouvrira dans les 10 jours ouvrables suivant la publication des résultats de la dernière période d'acceptation précédente, pour une période d'acceptation ultérieure de 5 jours ouvrables au moins et de 15 jours ouvrables au plus.
Offre de reprise simplifiée	L'Offrant a l'intention, si l'Offrant et les personnes agissant de concert avec lui détiennent au moins 95% des actions émises par la Société Visée à la suite de l'Offre, de lancer une offre de reprise simplifiée. Dans ce cas, les actions et les obligations convertibles seront automatiquement transférées à l'Offrant. Cette offre de reprise simplifiée résultera en une radiation de la cote d'Euronext Bruxelles et d'Euronext Paris (pour les actions) et de l'Open Market (Freiverkehr) de la Bourse de Francfort (pour les obligations convertibles).

Soutien du conseil d'administration d'AKKA	Le conseil d'administration d'AKKA recommande d'accepter l'Offre, tel qu'expliqué plus en détails dans son mémoire en réponse (qui est annexé au prospectus).
Modalités	<p>Pour les modalités complètes de l'Offre, il est fait référence au Prospectus.</p> <p>Le Prospectus a été approuvé par la FSMA le 15 mars 2022. Le Prospectus a été publié en Belgique en anglais, qui est la version officielle.</p> <p>La version officielle anglaise et la traduction française du Prospectus (y compris les formulaires d'acceptation et le mémoire en réponse) peuvent être obtenus gratuitement aux guichets d'ING Bank N.V. ou de BNP Paribas Fortis SA, ou par téléphone auprès d'ING Bank N.V. au +31 20 563 66 19 et de BNP Paris Fortis SA au +32 2 433 41 13. Les versions numériques du Prospectus et des formulaires d'acceptation sont également disponibles sur Internet sur les sites web suivants :</p> <p>https://www.adecgroup.com/investors/akka-modis-transaction, https://www.akka-technologies.com, https://www.ing.nl/particulier/beleggen/leren-beleggen/corporate_actions/index.html, et www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer.</p> <p>Une traduction néerlandaise du résumé du Prospectus est disponible sous forme électronique sur les sites web précités.</p> <p>En cas d'incohérence entre les traductions et la version anglaise officielle du Prospectus, la version anglaise prévaudra. L'Offrant a révisé les versions respectives et est responsable de la concordance entre toutes les versions.</p> <p>Une hotline gratuite pour les actionnaires est également disponible en France au 0805 381 313.</p>
Acceptation	Les détenteurs de titres qui souhaitent apporter des titres à l'Offre sont priés de suivre les instructions figurant dans le prospectus et de le faire dans les délais qui y sont indiqués ou dans des délais plus courts déterminés par leur intermédiaire financier.
Frais de courtage	Les détenteurs de titres qui enregistrent leur acceptation auprès d'un intermédiaire financier qui n'est pas l'agent centralisateur, doivent se renseigner sur les coûts supplémentaires pouvant être facturés par ces parties et ils seront responsables du paiement de ces coûts supplémentaires. Toutefois, l'Offrant prendra à sa charge les frais de courtage et la TVA y afférente supportés par les détenteurs de titres qui apporteraient leurs titres à l'Offre, le cas échéant, dans la limite de 0,2% (hors taxes) du montant de l'ordre, avec un maximum de EUR 100 (toutes taxes incluses) par actionnaire ou détenteur d'obligations convertibles. Le règlement de ces frais sera réalisé par l'agent centralisateur pour le compte de l'Offrant via les intermédiaires financiers. La demande de remboursement doit parvenir à l'agent centralisateur concerné dans un délai de 1 mois après la clôture de la période d'acceptation finale de l'Offre.
Taxe	La taxe sur les opérations de bourse sera payée par l'Offrant.
Etablissements-Guichets	<p>ING Bank N.V. agit en tant qu'agent centralisateur pour les actions.</p> <p>BNP Paribas Fortis SA agit en tant qu'agent centralisateur pour les obligations convertibles.</p>

À propos d'AKKA

AKKA est un leader européen du conseil en ingénierie et services R&D. Notre portefeuille de solutions numériques, associé à notre expertise en matière d'ingénierie produits, nous positionne de façon privilégiée pour accompagner nos clients, exploiter la puissance des données connectées, accélérer l'innovation et stimuler l'avenir de l'industrie intelligente. AKKA accompagne les acteurs industriels de multiples secteurs tout au long du cycle de vie de leurs produits, en mettant à leur service son expertise des technologies digitales de pointe (IA, ADAS, IoT, Big Data, robotique, systèmes embarqués, machine learning, etc.) pour les aider à repenser leurs produits et processus industriels. Fondé en 1984, AKKA se distingue par sa forte culture entrepreneuriale et une large présence internationale. Ses 20 000 employés dans le monde sont tous des passionnés de technologie et partagent les valeurs d'AKKA que sont le respect, le courage et l'ambition. AKKA Technologies (AKA) est coté sur Euronext Paris et Bruxelles - Compartiment A (ISIN : FR0004180537).

À propos de Modis

Dans le monde convergent de l'informatique et de l'ingénierie, Modis innove dans la Smart Industry en offrant une expertise intersectorielle en matière de conseil en technologie et en ingénierie numérique, de services de talents tech et d'up- et re-skilling grâce à sa Tech Academy. Modis est présent dans le monde entier avec plus de 30 000 consultants et environ 10 000 clients dans plus de 20 pays, et se concentre sur la transformation numérique, les technologies cognitives (par exemple, l'IA, l'analyse des données), le cloud et la sécurité des données, les écosystèmes intelligents (par exemple, les jumeaux numériques) et l'industrie 4.0 dans les secteurs à forte croissance de la Smart Industry. Les secteurs clés de Modis comprennent l'automobile et le transport, l'environnement et l'énergie, les logiciels, l'Internet et la communication, les services financiers et la fabrication industrielle. Modis dispose d'une présence équilibrée en Amérique du Nord, en Europe et dans la zone Asie-Pacifique, avec notamment une forte présence au Japon et en Australie. Avec la passion de la technologie et du talent, Modis stimule l'innovation et permet la transformation numérique pour un avenir intelligent et durable. Modis est une Global Business Unit du Groupe Adecco.

À propos du Groupe Adecco

Le Groupe Adecco est le leader mondial du conseil et des solutions d'emploi. Nous croyons qu'il faut que l'avenir soit au service de tous, et chaque jour, nous rendons possibles plus de 3,5 millions de carrières. Nous formons, développons et recrutons des talents dans 60 pays, permettant ainsi aux organisations de s'engager dans l'avenir du monde du travail. En tant que société du classement Fortune Global 500, nous montrons l'exemple en créant une valeur partagée qui alimente les économies et construit des sociétés meilleures. Notre culture de l'inclusion, de l'esprit d'entreprise et du travail d'équipe renforce l'autonomie de nos 33 000 employés. Le Groupe a son siège à Zurich, en Suisse (ISIN : CH0012138605) et est coté à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (ADEN).

En cas de divergence entre la version anglaise et les autres versions linguistiques de ce communiqué de presse, seule la version anglaise sera considérée comme valide.

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas, en tout ou en partie, une offre ou d'une sollicitation pour l'acquisition, l'achat, la souscription, la vente ou l'échange des titres d'AKKA Technologies dans un quelconque pays.

L'offre publique d'acquisition sera faite et ne pourra être faite que sur la base du prospectus approuvé par la FSMA. Aucune mesure ne sera prise pour permettre une offre publique d'acquisition dans un pays autre que la Belgique et la France. Les titres qui feront l'objet de l'offre n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act des États-Unis de 1933, tel que modifié, ou auprès d'une autorité de surveillance des marchés financiers d'un État des États-Unis et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis à défaut d'enregistrement ou d'exemption d'enregistrement applicable. Il ne peut y avoir d'offre publique de titres aux États-Unis.

Ni ce communiqué de presse ni aucune autre information relative aux éléments qu'il contient ne peuvent être publiés, diffusés ou distribués, directement ou indirectement, dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement, de qualification ou toute autre obligation ou restriction légale ou réglementaire est en vigueur ou le serait au vu du contenu de ce communiqué ou de cette information, dont les États-Unis, y compris leurs territoires et possessions. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation de la législation et de la réglementation financière de ce pays. Par conséquent, les personnes situées dans les pays où ce communiqué de presse est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer. Modis, le Groupe Adecco et leurs affiliés déclinent expressément toute responsabilité en cas de non-respect de ces restrictions par toute personne.

Avis important sur l'information prospective

Les informations contenues dans ce communiqué peuvent impliquer des orientations, des attentes, des croyances, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes. Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué sont fondées sur les informations dont dispose Adecco Group AG à la date du présent communiqué, et nous n'assumons aucune obligation

de mettre à jour ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué ne constituent pas des garanties de rendement futur et les résultats réels peuvent différer sensiblement de nos attentes actuelles. De nombreux facteurs pourraient causer ou contribuer à de telles différences. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la société comprennent, entre autres : les tendances du PIB mondial et la demande de travail temporaire ; l'impact de l'épidémie mondiale de la nouvelle maladie coronavirus (Covid) ; les changements dans la réglementation du travail temporaire ; la concurrence intense sur les marchés sur lesquels la société exerce ses activités ; l'intégration des sociétés acquises ; les changements dans la capacité de la société à attirer et à retenir du personnel ou des clients internes et externes qualifiés ; l'impact potentiel des perturbations liées à l'informatique ; toute évolution défavorable des relations commerciales existantes, les litiges ou les procédures judiciaires et fiscales.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Relations avec les investisseurs

investor.relations@adecgroup.com

+41 (0)44 878 88 88

Bureau de presse

media@adecgroup.com

+41 (0)44 878 87 87